

Affaires courantes

Les pétitionnaires s'opposent à la taxe sur les produits et services et demandent au gouvernement et à l'autre endroit de rejeter ce projet de loi injuste et régressif.

[Français]

OPPOSITION À LA TPS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une pétition signée par un nombre d'électeurs de la circonscription électorale de Glengarry—Prescott—Russell que j'ai l'honneur de représenter.

Ces citoyens demeurent dans des communautés telles que Sarsfield, Clarence Creek, et plusieurs autres villages dans la circonscription.

Monsieur le Président, ces centaines de Canadiens, qui ont signé ces pétitions, venant de toutes les communautés de ma circonscription, demandent au gouvernement d'en face et au Parlement de faire en sorte que le projet de loi sur la TPS soit abandonné immédiatement.

J'ose espérer que le gouvernement conservateur écoutera, une fois pour toutes, l'avis constructif des électeurs de Glengarry—Prescott—Russell.

[Traduction]

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter. La première provient d'habitants de la ville de Moose Jaw qui s'opposent à la taxe sur les produits et services. Ils sont d'avis que la TPS est injuste parce qu'elle ne tient pas compte de la capacité de payer des contribuables.

Ils disent en outre que le gouvernement ne s'est pas attaqué au régime fiscal actuel, qui est inéquitable parce qu'il permet aux riches et aux sociétés de payer peu d'impôts ou d'échapper complètement au fisc, tout en forçant les contribuables à revenus faibles et moyens à payer plus que leur part d'impôts.

Ils pressent le gouvernement de rejeter la TPS et de rendre le régime fiscal plus équitable.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le Président, j'ai aussi une nouvelle pétition provenant d'agriculteurs de la Saskatchewan, qui s'opposent au retrait de l'avoine du mandat de la Commission canadienne du blé. Ces pétitionnaires craignent que la commission n'en soit affaiblie.

Ils pressent le gouvernement de redonner à la commission la compétence en ce qui touche l'avoine et d'accorder à l'avoine et à l'orge la même protection qu'au blé en vertu de la Loi sur la Commission canadienne du blé, à savoir qu'elles ne puissent être retirées de la compétence de celle-ci sans le consentement du Parlement.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des centaines d'habitants de Burnaby—Kingsway et d'autres régions de la Colombie-Britannique. Ces signatures ont été recueillies par la British Columbia Amateur hockey Association et la Burnaby Minor Hockey Association. Les pétitionnaires signalent que les consommateurs associés au hockey amateur en Colombie-Britannique n'ont pas droit au crédit pour TPS et devront sans doute absorber cette taxe après que tous les autres producteurs auront reçu leur crédit.

Ils signalent également que c'est le monde du hockey amateur en Colombie-Britannique, les centaines d'associations locales, les milliers d'équipes de hockey amateur, les dizaines de milliers de jeunes joueurs, les centaines de milliers de parents et les millions de bénévoles et de partisans du hockey amateur d'un bout à l'autre du Canada qui finiront par porter le fardeau de cette taxe injuste sur les produits et services.

C'est pourquoi ils font remarquer que la TPS aura un impact très grave sur le monde du hockey amateur, les joueurs, les parents, les partisans, les entraîneurs, les dirigeants d'équipe, les arbitres, les juges de ligne, les bénévoles et les commanditaires.

Ils prient donc instamment le gouvernement du Canada de faire en sorte que la TPS ne s'applique pas aux organismes sportifs provinciaux sans but lucratif comme la British Columbia Amateur Hockey Association.

LE CANADIEN NATIONAL

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une autre pétition dont les signataires notent qu'un sous-comité parlementaire représentant tous les partis a été créé par décret le 17 avril 1985 pour faire enquête et rapport sur toutes les questions ayant trait aux pensions du CN.

Ce sous-comité a présenté des recommandations complètes dont on a fait totalement abstraction à ce jour. Les signataires demandent donc au Parlement d'adopter des mesures législatives ordonnant au CN de mettre en oeuv